BULLETIN MUNICIPAL 2021

Saint Etienne Aux Clos

Remerciements à Roseline Dalegre et Julien Pappalardo pour ces magnifiques photos

Vous trouverez dans ce bulletin municipal

- Message de l'équipe municipale
- Espace souvenir Alain
- Mot du Maire
- Le conseil municipal
- Informations municipales
- Tarifs communaux
- Etat civil
- Informations diverses
- Haute Corrèze Communauté
- Réalisation 2021
- Projets 2022
- Repas des ainés
- Une centenaire dans la commune
- Mots des associations
- L'Echo du Dognon, extrait de Mai 1961

Message de l’équipe municipale

Il y a des années qui marquent…

Malheureusement, 2021 sera une année marquée par la perte de notre maire et ami Alain.

Nul n’aurait imaginé pareil scénario et impact sur la vie de notre commune.

Alors forcément, devoir oblige, il y a eu du changement ces six derniers mois à la mairie.

Les 2/3 de notre équipe étant de nouveaux arrivants, notre choix s’est vite porté sur Isabelle Briquet qui assure depuis déjà plusieurs années un rôle important au sein du conseil municipal.

Nous tenons à souligner qu’Isabelle est la première femme Maire de notre commune et nous la remercions de continuer sur la même route qu’Alain.

Espace souvenir Alain

Elu pour la première fois lors des élections municipales de 1995, Alain s'était préparé, au côté de son prédécesseur Bernard Couzelas, à assurer la fonction de maire.
Qui mieux que lui en connaissait les difficultés ? En première ligne, face aux problèmes divers et variés, il n'avait pourtant pas hésité un seul instant.

Très impliqué dans la vie communale depuis de nombreuses années, toujours très disponible et à l'écoute, il donnait de son temps sans compter.
Au cours de ces 25 années, il avait acquis de l'expérience, ce qui lui a permis de former en 2020 sa propre équipe.
Elu maire le 15 mars 2020, il concrétisait un rêve, il était tellement heureux d'être parvenu à cette fonction.
Il commençait son mandat dans un contexte sanitaire très compliqué, l'élection du maire et ses adjoints, qui aurait dû avoir lieu le 21 mars 2020 fut reportée au 23 mai 2020.

Au printemps 2021, le contexte épidémique s'améliorait et enfin la vie sans covid reprenait.
Il espérait fêter cette élection, par la plantation du traditionnel «arbre de mai ».

Mais la vie en avait décidé autrement, le 15 juin, il nous quittait tragiquement. Son départ si brutal nous a tous laissés dans un état de sidération.

Malgré la tristesse et l'abattement il fallait continuer… il n'y avait pas d'autres solutions. C'est donc tout naturellement que l'équipe municipale a souhaité lui dédier un espace du souvenir placé stratégiquement à l'entrée du bourg. Ces 3 arbustes, symbole de vie et de renouveau, reverdiront chaque printemps, et nous offriront leurs plus belles couleurs chaque automne.

Il y aura un avant et un après.

Mais nous n'oublierons pas celui qui a donné sans compter pour sa commune, et avec qui nous avons passé de si bons moments.

« Après Vincent Vergne, Marcel Grégoire, Bernard Couzelas et bien d'autres… Alain a écrit une page bien trop courte sur le grand livre de l'histoire de Saint Etienne Aux Clos… »

C'est par ces mots que Christiane son épouse clôturait ce moment de recueillement, sans oublier de remercier toutes les personnes qui l'ont aidé et entouré durant ces quelques mois et particulièrement son équipe ainsi que le personnel communal : Guylaine et Jonathan, sans oublier Anita, notre directrice d'école.

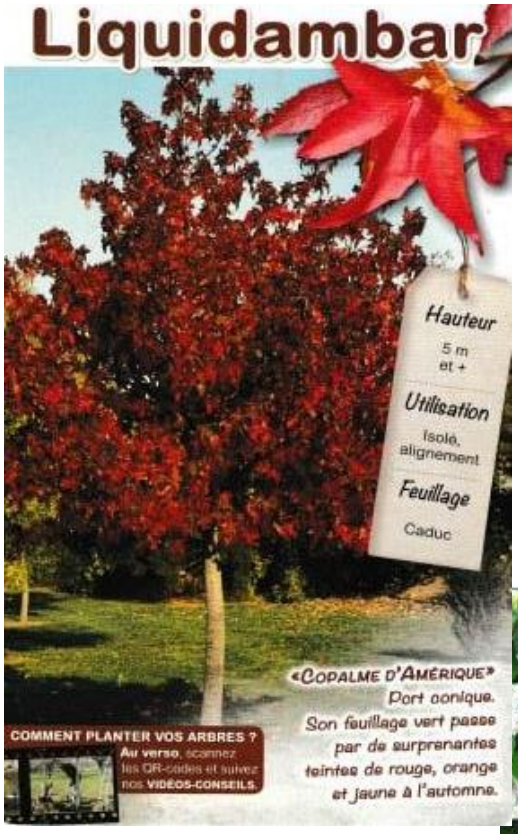

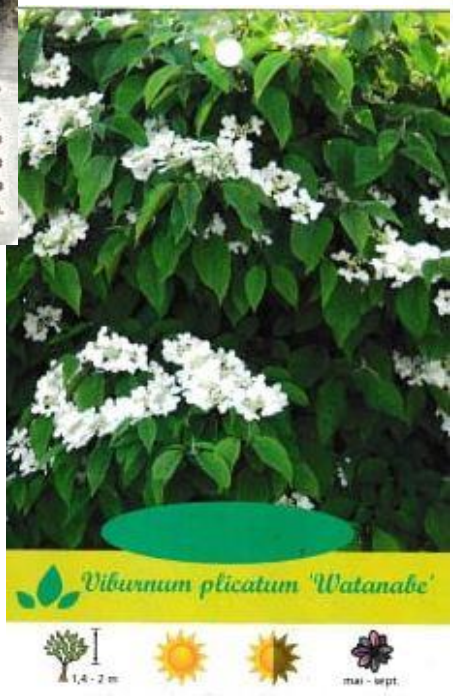

Mot du Maire

Nous venons de passer une année difficile dans un contexte éprouvant que vous connaissez tous, avec le départ d'Alain qui nous a profondément touchés.

Le deuxième semestre 2021 allait s'avérer particulièrement difficile pour notre équipe renouvelée au 2/3 aux dernières élections municipales.
En effet, le lendemain des obsèques d'Alain nous devions assurer le bon déroulement des élections départementales et régionales avec un deuxième tour le week-end suivant.
Dans la foulée, avant le 15 septembre, nous devions élire le onzième conseiller, puis le maire et les adjoints.
Enfin le 10 novembre, l'équipe était en place. Bruno et Éric ont assuré l'intérim de Maire durant cette période.

Tous ces évènements n'ont pas été sans difficulté au niveau administratif, j'en profite ici pour remercier notre secrétaire de mairie, Jonathan Chavastel, maillon indispensable au fonctionnement de la mairie.

Malgré ce contexte, et des conditions particulières de fonctionnement, la gestion de la commune n'a pas été impactée, l'équipe municipale a su s'adapter.
Aujourd'hui, nous souhaitons poursuivre le chemin que nous avons tracé avec Alain et nos prédécesseurs.
Les travaux engagés (piste forestière, rénovation de l'appartement de l'ancienne poste, réparations des stations d'eau,…) ont été assurés.
De nouveaux travaux sont à venir, toujours dans le souci d'une gestion rigoureuse évitant ainsi une hausse de la fiscalité.

L'année 2021 s'achève,
une nouvelle page se tourne,
2022 ouvre un nouveau chapitre.

Je ne veux pas terminer ce petit message sans remercier toutes les personnes qui s'investissent dans la vie de notre commune au travers des associations, et ceux qui ponctuellement apportent leur aide.
Souhaitons que 2022 nous apportera d'avantage d'espoir et de sérénité, que nous retrouverons une « vie normale » où nous pourrons à nouveau partager des moments de convivialité.
Meilleurs vœux pour cette nouvelle année, à vous et à tous ceux qui vous sont chers, que 2022 vous apporte bonheur et réussite.

Le conseil municipal

- **Délégations communales :**

Affaires scolaires : Bruno Chassagnoux, Isabelle Briquet, Boris Klavun, Émilie Longy

Appels d'offre : Bruno Chassagnoux, Éric Alaman, Michelle Cauty, Jacques Florion

Communication : Bruno Chassagnoux, Éric Alaman, Émilie Longy, Andréa Marleix

Défense militaire : Laurent Estier

Embellissement : Isabelle Briquet, Michelle Cauty, Jacques Florion, Émilie Longy, Andréa Marleix, Sandrine Milliroux

Finances : Bruno Chassagnoux, Isabelle Briquet, Laurent Estier, Claude Ollier

Groupement Syndical Forestier du Trespeuch : Claude Ollier, Bruno Chassagnoux

Parc Naturel Régional : Boris Klavun, Andréa Marleix

Salle polyvalente : Éric Alaman, Boris Klavun

Stations d'eau : Éric Alaman, Laurent Estier, Claude Ollier

Syndicat de la Diège : Bruno Chassagnoux, Éric Alaman

Travaux : Éric Alaman, Laurent Estier, Andréa Marleix, Claude Ollier

- **Commissions de la communauté de communes :**

Aménagement de l'espace : Laurent Estier, Boris Klavun

CLECT *(commission locale d'évaluation des charges transférées)* : Isabelle Briquet, Sandrine Milliroux

Economie et attractivité : Bruno Chassagnoux, Andréa Marleix

Préservation de l'environnement : Bruno Chassagnoux

Proximité et citoyenneté : Boris Klavun, Émilie Longy

Ressource : Éric Alaman, Isabelle Briquet

Informations municipales

Adresse : 1 rue de la Mairie 19200 Saint Etienne Aux Clos

Téléphone : 05 55 94 52 56

Mail : stetienneauxclos@wanadoo.fr

Site internet : www.saint-etienne-aux-clos.fr

Secrétariat : Jonathan Chavastel

Horaires : les mercredis et samedis de 9h à 12h

Nombre d'électeurs au 01/01/2022 : 207

Nombre d'habitants : 240

Jurés d'assises 2022

Coudert Christelle, Saint Bonnet Près Bort

Rebière Joël, Saint Exupéry Les Roches

Mottet Valérie, Saint Fréjoux

Tarifs communaux 2022

Salle Polyvalente

Habitants	65.00€
Non-résidents	175.00€
Réunions	75.00€
Associations Communales	Gratuit
Forfait Nettoyage	200.00€
Caution	300.00€

Electricité en supplément

Cantine

Elèves	2.10€
Instituteur	2.60€
Intervenants	2.60€

Eau

Prix m/3	0.72€
Abonnement	58.00€

Garderie

Gratuite

Concessions au cimetière

Emplacement de 5m² :
- 50 ans renouvelables 500€
- 80 ans renouvelables 700€

Emplacement de 2.5m² :
- 30 ans renouvelables 200€
- 50 ans renouvelables 300€
- 80 ans renouvelables 500€

Espace cinéraire

Columbarium :
- 30 ans renouvelables 400€
- 50 ans renouvelables 600€

Cavurnes :
- 30 ans renouvelables 500€
- 50 ans renouvelables 700€

Jardin du souvenir : Taxe forfaitaire incluant le coût de la barrette d'identification : 150€

Etat civil

Avis de décès

Alain LANLY	15 juin 2021 à Brive
Henri BONNET	7 octobre 2021 à La Courtine
Gérard BECHAREL	19 octobre 2021 à Brive
Raymonde BONTÉ née COULAUD	1 décembre 2021 à Bourges

Pacs

10 avril 2021	Tindiller Laura & Maneby Nicolas
23 avril 2021	Marleix Andréa & Peyrac Yoann

Informations diverses

- *Présidentielle : 10 et 24 avril*
- *Législatives : 12 et 19 juin*

Afin de maîtriser les fuites d'eau, pensez à protéger vos compteurs du gel et de vérifier la consommation de temps en temps.

HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

www.hautecorrezecommunaute.fr

Urbanisme

Plan local d'urbanisme intercommunal : les dernières phases pour 2022

Décalée en raison des contraintes sanitaires limitant les réunions publiques, la phase de concertation, ouverte aux habitants, a finalement eu lieu en mars 2021. L'occasion pour plus de 400 personnes de venir présenter leur projet, de vérifier son adéquation avec les réglementations en vigueur. Si vous n'avez pas pu participer, pas de panique ! Une enquête publique sera organisée en avril 2022 sur l'ensemble du territoire.

Le plan local d'urbanisme intercommunal vise à encadrer les pratiques d'urbanisme pour concilier tous les aspects de développement du territoire (activités économiques, habitat...) avec la qualité du cadre de vie.

PAYSAGES ET PATRIMOINE BÂTI

Des arbres remarquables, des points de vue et des éléments de petit patrimoine qui représentent un atout en terme d'attractivité touristique et ont été inclus dans des périmètres de protection. Ainsi, des règles précises détermineront les emplacements et orientations des nouveaux bâtiments. Chaque zone ouverte à l'urbanisation sera réglementée pour prendre en compte ces aspects : implantations des maisons, préservation de haies, coloris des façades, des menuiseries...

Bien que le territoire ait besoin de développer de nouveaux espaces urbanisés et des logements neufs, la priorité sera de combler les dents creuses (espaces non construits entourés de parcelles bâties). Cela permet de limiter l'effet de "mitage", c'est-à-dire l'implantation de constructions disperçées dans le paysage. Sur ces questions d'urbanisme, les élus locaux sont à pied d'œuvre pour trouver le bon équilibre entre préservation et urbanisation de l'espace. Le but : répondre à l'objectif d'accueillir 3 000 actifs d'ici 2030 tout en offrant un éventail de possibilités.

LE CALENDRIER POUR 2022

Après le conseil communautaire du 9 décembre 2021 qui signera "l'arrêt" du PLUi débutera une phase de consultation des personnes publiques : chambres d'agriculture, Départements, Région, intercommunalités limitrophes, État... Elles auront trois mois pour émettre un avis sur le PLUi.

Dès avril 2022, l'enquête publique permettra aux habitants et porteurs de projets, via des permanences physiques ou des registres dématérialisés, d'émettre des avis qui devront être pris en compte avant l'approbation du document final à la rentrée 2022. Si le calendrier est respecté, le plan local d'urbanisme intercommunal entrera officiellement en vigueur fin 2022. À partir de ce moment-là, il deviendra la règle pour l'instruction des demandes d'urbanisme sur les 71 communes de Haute-Corrèze Communauté.

Loi Climat et Résilience

La loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite **loi Climat et résilience**, a pour objectif, en matière d'urbanisme, d'atteindre **zéro artificialisation nette des sols d'ici à 2050** avec une division par deux du rythme de l'artificialisation dans les dix prochaines années. Concrètement, pour le PLUi, cela se traduira par le fait de ne pas prévoir ***"l'ouverture à l'urbanisation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers"*** et de ***"mobiliser effectivement les locaux vacants, les friches et les espaces déjà urbanisés"***. Bien que la loi laisse un délai de six années aux collectivités pour réviser leur PLU au regard de cet objectif, Haute-Corrèze Communauté prend d'ores et déjà en considération quelques objectifs, dans l'attente de la publication des décrets d'application.

Bientôt, un portail de territoire

Haute-Corrèze Communauté lance un projet de refonte de son site internet dans le but de créer un outil digital innovant au service de l'institution, pour l'attractivité du territoire, pour les communes et les habitants.
Celui-ci permettra de :

- diffuser une image porteuse du territoire
- renforcer les liens avec les communes
- développer les services numériques à la population

Réchauffement climatique

PCAET, kézako ?

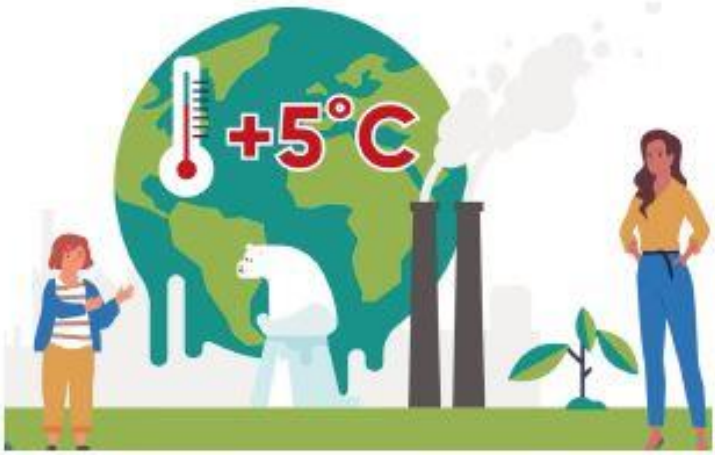

Les scientifiques prévoient une augmentation de + 5°C de la température sur Terre d'ici 2100 si rien n'est fait pour endiguer le réchauffement climatique. Pour tenter d'éviter cela, Haute-Corrèze Communauté se dote d'un PCAET. Un Plan Climat Air Énergie Territorial vise à réduire l'impact de nos activités et nous adapter aux dérèglements climatiques et environnementaux.

Après la phase de diagnostic des enjeux du territoire, la phase de partage et de concertation débutera en 2022. L'objectif : co-construire une stratégie et un programme d'actions avec et pour les acteurs locaux, les mettre en œuvre sur nos 71 communes. Afin de présenter les enjeux de cette démarche essentielle pour l'avenir du territoire, une vidéo a été réalisée et est disponible sur notre site internet, notre page Facebook ou en flashant le code ci-contre.

Flashez le code ci-contre avec votre smartphone et visionnez la vidéo de présentation du Plan Climat Air Énergie Territorial.

Mini-série vidéo

Le sauvetage de l'entreprise Alsapan

Plongez dans l'histoire d'un défi territorial avec "Inverser la tendance", une mini-série de 4 épisodes sur le sauvetage de l'entreprise Alsapan. Un projet qui a permis de sauvegarder 150 emplois et de redynamiser ce site industriel majeur pour le sud creusois.

Cette mini-série réalisée en interne par Haute-Corrèze Communauté, en partenariat avec le groupe Alsapan est diffusée sur le site internet, sur la chaîne YouTube et sur les pages Facebook et LinkedIn de l'intercommunalité.

Flashez ce code pour voir la mini-série

Gens du voyage

Une aire d'accueil pour les résidences mobiles

Après une phase de travaux de dix mois, l'aire d'accueil pour les résidences mobiles a ouvert ses portes le 22 novembre dernier. Dotée de 12 emplacements pouvant accueillir 24 caravanes, elle permet aux gens du voyage de bénéficier d'un accueil temporaire sur un espace dédié.

Au total, 6 bâtiments comprenant des sanitaires avec douches, WC et éviers sont répartis sur la zone. Un local à l'entrée permettra l'accueil des arrivants.

La gestion a été confiée à l'entreprise ACGV Services, en groupement de commande avec les intercommunalités de Tulle et de Brive. Les usagers paient leurs consommations d'eau et d'électricité à prix coûtant et s'acquittent d'un droit de séjour fixé à 2.50 € par jour et par emplacement.

Grâce à la mise en place de cette aire, les communes ont la possibilité de recourir à la procédure administrative d'expulsion en cas d'installation illégale sur leur périmètre. Haute-Corrèze Communauté interviendra, par le biais d'un agent médiateur, à chaque signalement par les communes. N'hésitez pas à vous rapprocher de la communauté de communes pour que être accompagné dans ces démarches.

HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Le meilleur déchet,
c'est celui qu'on ne produit pas

Les équipes de Haute-Corrèze Communauté gèrent la collecte des ordures ménagères. À ce titre, les camions-bennes sillonnent les routes du territoire, soit l'équivalent de 145 000 kilomètres effectués pour vider les 5 300 bacs des 34 000 habitants.

Malgré des efforts, le territoire produit encore trop d'ordures ménagères. D'où la nécessité de trouver des solutions pour limiter la production de ces déchets qui ne sont pas valorisables et dont le coût de traitement augmente chaque année.

C'est pourquoi Haute-Corrèze Communauté expérimente sur 45 communes la collecte des ordures ménagères 1 semaine sur 2 (contre une collecte hebdomadaire en période classique). **Cette phase de test, qui durera pendant la période hivernale**, permettra :

- de **limiter les déplacements des camions**, et donc la production de gaz à effet de serre
- d'**optimiser le remplissage des bennes** en évitant les demi-charges
- de **baisser la production de déchets** (les premières pesées montrent que les camions ne collectent pas 2 fois plus de déchets mais seulement 1,8 fois)

À la fin de la période d'expérimentation, une évaluation sera faite pour déterminer si ce mode de collecte "1 semaine sur 2" est maintenu, adapté ou supprimé.

Vous avez des questions sur la collecte de vos ordures ménagères ?

Vincent Tindilière
Service "Gestion des déchets"
Chef de service adjoint
Tél. : 06 71 03 61 80

Vous avez des questions sur le tri et le recyclage ?

Marilou Angénieux
Service "Gestion des déchets"
Ambassadrice du tri
Tél. : 07 63 04 38 59

À JETER ? À RECYCLER ?
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI
Disponible sur App Store · Disponible sur Google play · Windows Phone

Verre

Bouteilles et bocaux en verre

Est-ce que je peux mettre dans la colonne à verre :

- Les couvercles en métal des bocaux ou capsules de bière

Non, ils se recyclent bien mais vont dans la colonne à **emballages**

- La vaisselle cassée

Non, car il y a des additifs ou des colorants pour le rendre plus résistant (passage au lave vaisselle ou au four).
Elle est à déposer en **Déchèterie**

- Les bouchons en liège

Non, ils peuvent être recyclés mais les points de collecte sont encore rare. À défaut, il faut les jeter dans les ordures ménagères.

Le plus

Le verre est une matière solide et durable. Nous pouvons l'utiliser de nombreuses années.

Inutile de **retirer les étiquettes** et de **laver** les pots, il suffit d'enlever le maximum de nourriture.

cycle de vie du verre

exemple des bouteilles en verre

Achetées et utilisées

Triées

Regroupées sur un site à Ussel

Transportées en Gironde et retriées pour éliminer les erreurs

Broyées pour devenir du calcin*

Fondues puis soufflées pour former de nouvelles bouteilles

Remplies et vendues par la grande distribution

Pourquoi recycler le verre?

Fabriqué à partir de silice que l'on retrouve dans le sable, **le verre se recycle à l'infini**.

Trier le verre permet d'économiser cette matière première mais aussi faire des économies d'énergie.

Le calcin* issu du verre trié sera chauffé à plus faible température que du calcin brut.

*calcin : verre finement broyé

Les chiffres du recyclage du verre en 2020
(en kilogramme par habitant et par an)

France	Nouvelle Aquitaine	Haute-Corrèze Communauté
33,3 kg/hab/an	39 kg /hab/an	30 kg/hab/an

Papier

Est-ce que je peux mettre dans la colonne à papier :

- Les enveloppes à fenêtre

Oui, les papiers sont lavés pour enlever les films plastique et les encres.

- Les cartonettes et cartons bruns

Non, les emballages en carton doivent être triés avec les **emballages** (colonne jaune) et les cartons bruns (comme les cartons de déménagement) sont à trier en **déchèterie** dans la benne à carton (à plat et au sec)

- Les plastiques (pochettes, blister, protège cahier)

Non, il faut les retirer avant de les trier pour faciliter le recyclage. Ils sont à jeter dans les **ordures ménagères**.

Papiers, Journaux, Revues

Inutile de **retirer les agrafes et les trombones,** elles sont enlevées lors du processus de recyclage.

Le plus

Chaque tonne de papier envoyée au recyclage permet d'économiser 19,2 m³ d'eau (soit 320 cycles de lave-linge) et 2,9 MWh d'énergie (soit 1 500 cycles de lave-linge)

cycle de vie du papier

Acheté et utilisé

Trié

Regroupé sur un site à Ussel

Transporté chez le papetier Norsk Skog dans les Vosges

Broyé et lavé

Transformé en pâte à papier, pressée, séchée en rouleau

Découpé, conditionné et vendu par la grande distribution

Pourquoi recycler le papier ?

Fabriqué à partir de fibres de bois, le papier se recycle 4 à 5 fois. Trier le papier permet d'économiser cette matière première.

Plus le tri est de bonne qualité (sans trop d'erreur) plus on pourra le recycler.

Les chiffres du recyclage du papier en 2019

(en kilogramme par habitant et par an)

France	Nouvelle Aquitaine	Haute-Corrèze Communauté
15,33 kg/hab/an	22,3 kg/hab/an	15,46 kg/hab/an

Emballages

Est-ce que je peux mettre dans la colonne à emballages :

- Les cartons bruns, les piles, les appareils électroménagers ou électroniques et les déchets verts

Non, ils sont à amener en *Déchèterie*

Pour les déchets verts, ils peuvent être utiles au jardin comme paillage ou compostable.

- Les restes de repas (biodéchets)

Non, tous les restes de repas et épluchures peuvent être mis au composteur. Sinon dans les ordures ménagères

Inutile **d'emboiter** les emballages les uns dans les autre.
Penser à **comprimer** les emballages pour gagner de la place.

Le plus

40 % du plastique produit dans le monde ne sert qu'une seule fois avant d'être jeté. Penser à des alternatives comme une gourde à la place d'une bouteille en plastique, c'est aussi économiser des ressources.

cycle de vie d'une bouteille en plastique

exemple d'une bouteille en plastique

Achetée et utilisée → Triée → Regroupée sur un site à Ussel → Triée une seconde fois au centre de tri en Corrèze → Transportée à l'usine de recyclage → Transformée en nouveaux objets → Achetée et utilisée

Pourquoi recycler les bouteilles en plastique ?

Fabriqué à partir de pétrole, les bouteilles en plastiques se recyclent entre 2 et 10 fois.

Trier le plastique permet d'économiser des matières première mais aussi de fabriquer de nouveaux objets comme des emballages en plastique, des stylos, des pulls polaires, ...

Les chiffres du recyclage des emballages en 2019
(en kilogramme par habitant et par an)

France	Nouvelle Aquitaine	Haute-Corrèze Communauté
7,66 Kg/hab/an	4,89 kg/hab/an	6,34 kg/hab/an

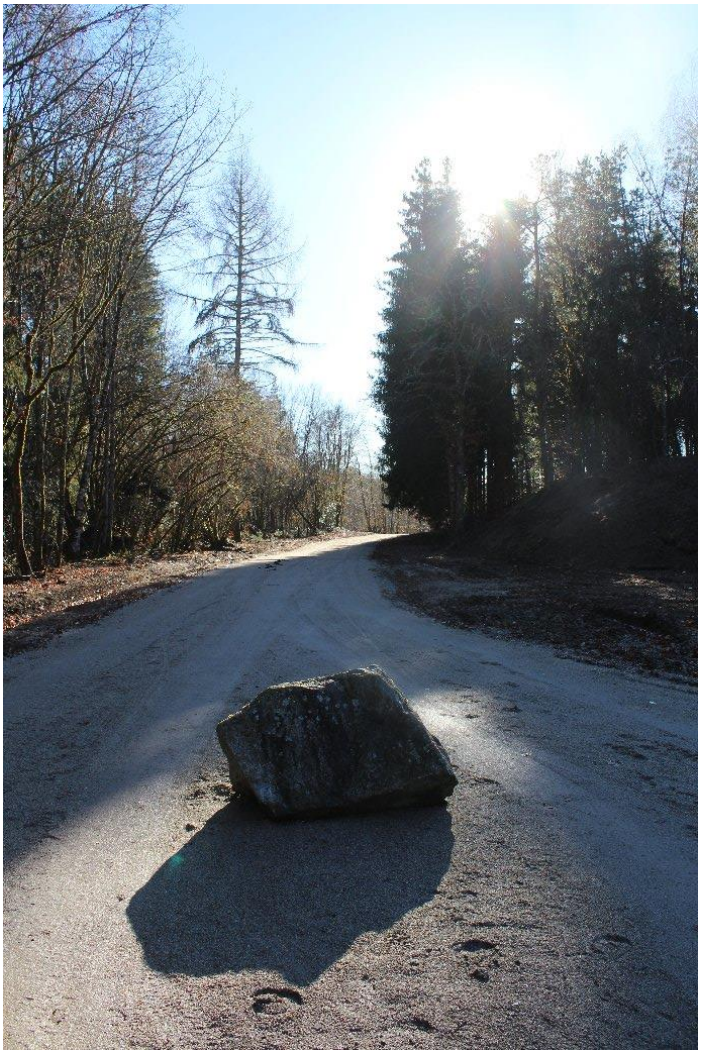

Les réalisations de 2021

Travaux à la station de pompage de Busséjoux et de Charruséjoux

Remplacement de la porte de cuisine de la salle polyvalente et installation d'un auvent

Rénovation d'un appartement de l'ancienne poste

Pose de tableaux d'affichage de l'école et de l'église

Réfection de la couverture de l'ancien sanitaire de l'école

Changement du TBI *(tableau blanc interactif)* de l'école (en attente de réception) avec tablettes et casques

Pose de jeux sous les marronniers

Taille des arbres sur la Place des marronniers

Taille des arbres devant la Mairie

Achat de matériel pour la cantine

Voiries : Froides Maisons

Piste forestière des Couderches

Création d'un espace souvenir pour Alain

Aide à la conception d'un Verger pour l'école

Les projets de 2022

Formation à l'utilisation du défibrillateur et aux premiers secours (16 et 23 février)

Remplacement de la croix au lieu-dit « la Croix Haute »

Pose d'une VMC à la salle polyvalente

Changement des radiateurs de la salle polyvalente

Rénovation de la porte de l'église et de la chapelle de Busséjoux

Rénovation des murs en pierre entourant la mairie et de l'école

Réfection des huisseries de la salle de réunion de la mairie et de l'école

Voiries :

- Chassagnac

-Charruséjoux

-Montéjoux

-Rue de l'école

Repas des ainés

Encore cette année, pour remplacer le repas annuel, nous avons optés pour des paniers gourmands, composés de produits locaux.

Ils ont été distribués avant les fêtes de fin d'année à tous les habitants de plus de 60 ans.

Ce fut l'occasion de prendre des nouvelles de chacun et de retrouver un contact social le temps d'un instant.
Une façon de dire à nos ainés qu'on pense à eux et qu'on les remercie pour ce qu'ils ont fait pour la commune.

Les paniers étaient composés de :

- Gâteau sec *Maviel, Meymac*
- Jus de Pomme *Laurent Guillaume, Laval sur Luzège*
-Manchons de canard *Maryse, St Etienne aux clos*
-Foie gras *Maryse, St Etienne aux clos*

Paumes Vertes Blandine Delmas, Sarroux-Saint Julien :

-Confiture de figues
-Café
-Cidre
-Chocolats

-Bière (pour les couples) *Brasserie les vieilles pierres, Combressol*

Une centenaire dans la commune !

Le 14 décembre 2021, Marie Louise CHADEYRON, entourée par ses enfants, soufflait sa centième bougie.
C'est avec beaucoup d'émotion que nous tenions à vous faire partager quelques lignes de sa vie.

Marie Louise est née le 14 décembre 1921 à Savennes.

A l'âge de 26 ans elle rencontre Albert, son voisin, avec qui elle fonde une famille. Celle-ci va s'agrandir avec les naissances de Jean-Paul en 1948, Noëlle en 1949, Roger en 1951, Daniel en 1952, Armande en 1954 et Bernard en 1957.

En mai 1965, ils s'installent sur la commune, à Charruséjoux, où ils exploitent une ferme. Albert travaille en même temps à la mine de Messeix.
En 1986, avec le club des cinq clochers, dont elle est membre, Marie Louise part à la découverte des hauts lieux de la capitale (ils seront également accueillis à l'hôtel de ville !).

En 1986 avec 10 autres personnes de la commune, elle reçoit la médaille des mères (et père) de famille ayant élevées au moins quatre enfants.

Elle mène sa vie entourée de sa famille, le temps s'écoule et ce 14 décembre 2021, elle fête ses 100 ans…
Aujourd'hui, Marie Louise est entourée de 5 enfants, 7 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants ! Albert, son époux, est décédé en 1974.

Malheureusement le contexte sanitaire ne nous a pas permis de fêter cet évènement comme nous l'aurions souhaité.
Aussi, nous avons tout de même voulu marquer ce centenaire en lui offrant des fleurs et des friandises, en partageant de loin, un petit verre de champagne et un excellent gâteau !

Marie Louise est dotée d'une mémoire extraordinaire ! Elle nous a fait revivre quelques moments de la vie de la commune…

Durant ce siècle, Marie Louise a particulièrement apprécié l'arrivée de la machine à laver, ce qui peux ce comprendre avec 6 enfants !

**Petite précision de taille : le père de Marie Louise est décédé à l'âge de 96 ans et sa grand-mère à 101 ans !*

Remise de la médaille des mères de famille

De gauche à droite : Mme Gerber, Mme Moulinoux, M. Galcera, Mme Bonnière, Mme Chadeyron, Mme Moulinoux, Mme Coudert, Mme Dallet, Mme Briquet, Mme Bécharel, Mme Couzelas.

Le club des 5 clochers … à Paris !

(Photo Verhille)

Grande première pour les « aînés » de Saint-Etienne aux Clos et de Confolent-Port-Dieu : sous l'égide de leur dynamique présidente Mme Grégoire, ils viennent d'effectuer à Paris un voyage mémorable qui leur a permis de découvrir les principaux hauts lieux de la capitale.

Parmi de nombreux bons moments, les membres du club du 3ème âge auxquels s'était joint M. Marcel Gregoire, maire de Saint-Etienne-aux-Clos, ont tout spécialement apprécié l'accueil qui leur a été réservé à l'Hôtel de Ville de Paris.

Mardi 24 juin en fin d'après-midi : après une visite guidée très détaillée et très complète, il leur a été réservé une sympathique réception au cours de laquelle Mlle Annie Lhéritier, vice-président du Conseil Général de la Corrèze et conseiller technique au Cabinet du Premier ministre, a pris la parole pour leur souhaiter la bienvenue au nom de M. et Mme Chirac.

Il y a 44 ans…

12 JUIL. 1977

Tout Saint-Etienne-aux-Clos et M. Chirac ont rendu hommage à M. Vergne, centenaire

M. Paul Vergne, qui avait à ses côtés, notamment, ses deux filles, a été fêté pour ses cent ans dimanche, à 12 h., par toute la population de Saint-Etienne-aux-Clos avec à sa tête son maire M. Paul Grégoire, et le Conseil municipal.

Au premier rang des personnalités, on notait la présence de MM. Jacques Chirac ; Henri Belcour, maire d'Ussel, conseiller général du canton, et de Mme ; Bertrand Landrieu, sous-préfet, etc...

M. Vergne était très en forme, comme en témoigne son dynamisme. Il répondait aux souhaits de tous par des mots appropriés, faisant preuve d'une grande lucidité et de beaucoup de répartie.

Après quelques mots d'introduction de M. Grégoire — la cérémonie se déroulant dans la cour de la mairie, cette dernière étant trop étroite pour accueillir la foule — M. Jacques Chirac évoquait la vie de ce centenaire exceptionnel.

M. JACQUES CHIRAC FELICITE M. VERGNE

M. Vergne est né au village de La Sauvette, dans la commune de Saint-Etienne-aux-Clos, le 20 juin 1877.

Second enfant d'une famille d'agriculteurs de 12 enfants, il a fréquenté jusqu'à douze ans l'école communale pendant l'hiver, car, dès que le beau temps arrivait, il fallait aller garder les vaches avec ses frères.

Très vite, il s'est rendu compte que l'exploitation familiale ne pouvait faire vivre tous les enfants, et à l'âge de dix-huit ans, il est parti pour Paris gagner sa vie.

Il est entré aux chemins de fer, à la gare de l'Est, où il devait faire toute sa carrière. Dans les divers emplois qu'il a occupés : au service marchandises, nommé aux fonctions de surveillant-contrôleur de gare à l'âge de trente ans ; au service voyageurs, il a su gagner la confiance et l'estime de ses supérieurs grâce à une conscience professionnelle sans défaillance.

Son existence bien remplie dans la capitale, qu'il a appris à connaître et à aimer très profondément, ne lui a jamais fait oublier son « pays », Saint-Etienne-aux-Clos.

Il y revenait à l'occasion de chaque congé, et c'est dans la petite église de Saint-Etienne-aux-Clos, dont il a vu installer les cloches en 1890, que M. Vergne a épousé, à l'âge de vingt-trois ans, une jeune fille de la commune. Il a eu deux filles avec lesquelles il a toujours vécu en parfaite union.

Après le décès de sa compagne en 1941, ses deux filles ont redoublé d'attention et d'affection pour leur père. Leurs fonctions d'enseignantes à l'Ecole normale catholique de Paris leur ont permis de rester auprès de lui, tant à Paris, où ils résident ensemble toute l'année, qu'à Saint-Etienne-aux-Clos, où elles viennent avec lui très régulièrement tous les étés.

Homme sobre et laborieux, M. Vergne est aussi et surtout un homme de contact, ouvert et gai qui a toujours été entouré d'amis fidèles tant à Paris qu'à Saint-Etienne-aux-Clos où il est venu de plus en plus fréquemment après sa retraite en 1933.

Il donnait volontiers un « coup de main » à ses voisins du bourg pour les travaux de l'été, et aujourd'hui encore il aime regarder de son balcon vivre le village.

Très alerte et doté d'une mémoire exceptionnelle, M. Vergne s'intéresse à tout : il parcourt les journaux et se tient au courant « des nouvelles » en écoutant la radio.

Toujours tourné vers l'avenir, il a su s'adapter sans problèmes à tous les changements de notre siècle et il suit même volontiers la mode vestimentaire.

Il aime faire des promenades à pied dans la campagne ou à Paris, où il n'hésite pas, encore aujourd'hui, à prendre le métro.

Cent ans lui ont, au fond, semblé bien courts et il est encore capable de danser la bourrée devant ses trente neveux ou petits-neveux.

Sa chanson favorite, qui résume un peu sa vie, est « J'ai deux amours, mon pays et Paris ».

Une réception dans le « 1.000-Club » mettait un terme à cette cérémonie qui aura un profond retentissement dans la région en raison, dirons-nous, de la vigueur de M. Vergne.

Mots des associations

A l'école en 2021

Depuis septembre, l'école de Saint Etienne aux Clos accueille 19 élèves (7 GS, 6 CP et 6 CE1). Leur quotidien fut agrémenté par l'achat de 8 tablettes numériques et d'un grand bac à sable.

Bien sûr nous devons toujours respecter le protocole sanitaire mais nous pouvons nous réjouir d'avoir réussi à maintenir l'école ouverte. De plus, les sorties scolaires sont autorisées et les enfants en ont bien profité depuis la rentrée de septembre. Ils se sont rendus à Eygurande pour le cross du secteur et pour visiter la déchetterie, ainsi qu'au cinéma le Carnot pour assister à un concert et à la projection d'un film. Enfin, le cycle natation a repris à raison d'une séance par semaine au centre aquarécréatif d'Ussel.

Concernant les projets, les enfants ont bénéficié de l'intervention de Haute Corrèze Communauté (HCC) afin de mettre en place le tri sélectif à l'école. Un composteur offert par HCC a été installé à l'école et permet de trier les déchets de la cantine et des goûters. Les enfants sont très impliqués et apportent des bouchons et des cartouches d'imprimante usagées pour des associations.

Suite au succès du potager l'année dernière et à la demande des enfants, nous renouvellerons cette belle expérience enrichissante au niveau scientifique mais également humain. En juin, un jury est venu à l'école pour assister à la présentation du carnet de bord des enfants (livre entièrement écrit et illustré par les enfants), à

une visite guidée du potager et à la dégustation de radis et pommes de terre du potager. Plus tard, une délégation d'élèves s'est rendue à Tulle pour recevoir le prix décerné à l'école de Saint Etienne aux Clos intitulé « Le jardin pour apprendre collectivement et individuellement ». En effet, les élèves ont appris à coopérer en vue d'un objectif commun mais chacun était responsable de sa parcelle de 1m². Nous remercions les nombreuses personnes qui nous ont apporté leur soutien en offrant des graines, des plants, de la paille, des pots...

Dans cette continuité, un beau projet initié par un parent d'élève a débuté à l'automne. Il s'agit de la création d'un verger proche de l'école. Les enfants ont déjà planté trois arbres fruitiers. Ils ont également réinvesti leur savoir-faire en plantant des bulbes pour la commune.

Au niveau artistique, les élèves ont découvert le Land Art et la joie de produire des œuvres à partir de végétaux ramassés lors d'une randonnée sur le chemin des poètes. Ces productions ont été exposées lors du festival signé nature.

A l’école, nous étudions aussi le règne animal. En septembre, l’association Limousin Nature Environnement est venue à l’école afin de découvrir la faune et la flore du Dognon. Même si nous n’avons pas trouvé de moules perlières, la pêche a ravi les enfants. Au mois de janvier, c’est la ferme des plaines qui viendra à l’école pour mettre en place un élevage d’escargots dans la classe : une nouvelle aventure promettant de nombreuses découvertes...

Association des écoles
Aix/Saint Etienne aux clos

Les membres de l'association sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La présidente, Céline Bonnet a souhaité passer le relais et nous la remercions pour son engagement dans l'association ces nombreuses années.

Lors de notre assemblée générale du 15 octobre dernier, un nouveau bureau a été constitué :

Présidente : Aurélie DALLET

Vice-présidente : Emmanuelle TOMAS

Secrétaire : Jonathan CHAVASTEL

Secrétaire adjointe : Céline BONNET

Trésorière : Céline GHISGANT

Trésorière adjointe : Elise VAN KATWIJK

Un grand merci également aux parents pour leurs idées et leur aide dans la réalisation de ces projets et aux mairies de nos deux écoles pour leur soutien.

L’année précédente ayant été perturbée par la crise sanitaire, nous espérons maintenant organiser diverses manifestations et poursuivre nos petites ventes afin de pouvoir participer aux sorties scolaires et achats pédagogiques des écoles.

Courant novembre, nous avons réalisé notre première vente de gourdes en inox et pochettes en coton personnalisées par les enfants des écoles. Nous en profitons pour remercier Yvette <café chez Yvette> qui a participé au succès de cette vente

Les projets pour l’année 2022 :

- Carnaval des écoles : le 5 mars 2022 à Saint Etienne aux clos
  Repas tartiflette et bal déguisé
- Vente de tickets de Tombola
- Vente de chocolats de pâques et brioches (Courant Avril)
- Randonnée à la découverte des plantes sauvages et marché aux plants (fin mai date à définir)
- Fête des écoles : jeux l’après-midi et repas grillades en soirée (fin d’année scolaire)

Nous avons également créé une page Facebook afin de suivre l’actualité de l’association. N’hésitez pas à rejoindre la page APE des écoles Aix Saint Etienne aux Clos !

Le Club des 5 clochers

L’année 2021 vient de se terminer, mauvaise année encore avec la COVID.

Tout d’abord, nous aurons une pensée pour un de nos membres qui nous a quitté tragiquement : M Alain LANLY, Maire de notre commune.

Durant l’année 2021, nous n’avons fait aucune activité. Nous avions organisé un repas au restaurant d’Aix le 9 décembre 2021, nous avons dû l’annuler vu les décisions gouvernementales et les risques encourus.

Nous allons programmer l’assemblée générale de notre Club fin février, début Mars.

En attendant, meilleurs vœux à tous et surtout bonne santé.

Association SILVA

L'année 2021 s'est terminée avec les mêmes inquiétudes qu'à ces premiers jours, qui nous faisaient douter, comme beaucoup d'autres associations actrices du territoire, de la faisabilité de nos manifestations.

Malgré tout, SILVA se réjouit de la grande réussite, tant au niveau de l'organisation que de la fréquentation, de la 11ème édition du Festival « Signé NATURE » qui s'est tenu les 16, 17 et 18 juillet dans notre commune et celle de SAVENNES si proche.

Il fallait y croire car au-delà des restrictions sanitaires, il a fallu également s'accommoder d'une météo peu clémente.

Et par-dessus tout, la disparition de notre maire Alain LANLY dont nous attendions le premier discours d'inauguration.

SILVA se félicite d'autres expositions organisées en Creuse, à CLAIRAVAUX au mois d'août et en novembre à LA COURTINE.

La participation au 2ème Salon « Bien vivre sa retraite » au mois d'octobre à USSEL a permis de nombreuses rencontres et des témoignages de reconnaissance.

Enfin nos photographes ont été également conviés à participer aux Rencontres photographiques d'EYGURANDE organisées par le club-photo de cette commune. Là encore ce fût une belle réussite.

Pour 2022, est déjà en préparation la 12ème édition de « Signé NATURE » les 22,23 et 24 juillet. Croisons les doigts afin de pouvoir l'organiser quiètement. De nouvelles idées ont germé, de nouveaux participants se signalent, la trésorerie est au beau fixe et c'est sur cette ligne qu'il nous faut comme chaque année remercier tous ceux qui nous soutiennent… établissements publics dont la commune de Saint ETIENNE aux clos, mécènes et bien sûr nos adhérents. Merci également à tous nos bénévoles.

Alors rendez-vous en 2022 pour de nouvelles aventures !

Bonne année à toutes et tous.

Société communale des Chasseurs de Saint Etienne Aux Clos

En ce début d'année 2022, en tant que nouveau président, permettez-moi de vous présenter à toutes et tous, au nom du Conseil d'Administration et en mon nom, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Qu'elle soit source de bonheur, réussite et santé malgré la crise sanitaire.

L'année dernière a vu un changement pour notre société de chasse. La quasi-totalité du Conseil d'Administration a été renouvelé.
A ce titre, je tiens à remercier notre ancien président, Daniel Moulinoux ainsi que tous les membres de l'ancien Conseil d' Administration pour leur engagement et le travail réalisé au sein de l'association.

J'en profite également pour remercier les chasseurs qui s'investissent dans la vie de la société de chasse tout au long de l'année.
Je remercie les chasseurs « bouchers » qui s'impliquent les week-end et lundis, permettant aux habitants et propriétaires de la commune de recevoir un morceau de gibier.

L'effectif de la société de chasse a augmenté cette année. Nous avons le plaisir d'accueillir trois jeunes chasseurs et une chasseuse.

La population des animaux a augmenté, surtout celle des cervidés. Malheureusement, nous déplorons également quelques dégâts causés par les sangliers malgré une population en petite diminution dans notre commune.

A ce jour, le tableau des prélèvements est le suivant :

-68 cervidés

-40 chevreuils

-15 sangliers

Je terminerai cette page par une pensée toute particulière à notre ami Alain, ancien membre du Conseil d'Administration et chasseur très actif dans notre société.

Le président,

Éric Alaman

Comité des fêtes

Président : Rodolphe Lebourg, rue de l'école – 19200 St Etienne aux Clos 06 30 22 86 47 lebourg.rodolphe@neuf.fr

Pour la 2ème année consécutive, l'année 2021 a été limitée en manifestations, la pandémie étant toujours présente nous avons dû, comme tout le monde, nous conformer aux restrictions en vigueur.

Nous avions projeté notre repas des chasseurs début juillet, et malgré la disparition tragique de notre Maire, nous l'avons maintenu. Il y était très favorable et y aurait assisté avec son entrain habituel.

Donc, le 04 juillet, nous avons organisé le repas avec le sanglier qui nous avait été généreusement offert par les chasseurs de la commune. Une soixantaine de convives ont pu apprécier cette délicieuse viande cuisinée par nos deux « chefs » Thierry et Didier.

Le 06 juillet à 19 h, nous avons assuré la buvette et la restauration, dans le cadre de la tournée organisée par la FAL, et avons pu apprécier la prestation de Lucien Chéenne. La soirée a ensuite continué avec la retransmission d'un match de football comptant pour la coupe du monde.

Puis à compter du 26 juillet, nous avons organisé une semaine de trivial poursuit stéphanois, avec sélections durant la semaine et finale le vendredi 30 juillet. Ces soirées maintenant attendues de notre fidèle public ont été complétées par nos tapas et cocktails concoctés par nos barmans et cuisiniers et servis par nos toujours dynamiques serveuses et serveurs. Il est d'ailleurs important de noter que malgré ces soirées chargées, notre équipe atteint le summum de son énergie pour les 2 jours dédiés à la fête patronale (cette année, les 01 et 02 aout).

Le samedi après-midi, le concours de pétanque a rassemblé 34 équipes et la journée s'est terminée par l'apéro concert qui a obtenu un vif succès, avec la prestation de Kristen et son guitariste puis de Blondin et sa bande de terriens, qui malgré une pluie battante, a su animé la foule avec ses titres entraînants et son charisme délirant. Ce super groupe hyper sympathique nous a séduit, et c'est tout naturellement que nous l'avons d'ores et déjà retenu pour l'été 2022.

Le dimanche matin n'étant pas engageant côté météo, nous avons regroupé toutes les activités et prestations autour de la salle des fêtes, afin que les quelques brocanteurs et producteurs de produits locaux aient un minimum de confort sous nos structures bâchées. Nous avions pris la bonne décision, et la convivialité n'était que plus grande. Le vin d'honneur a eu le succès habituel, avec les autorités qui ont

pu y assister, ainsi que la population stéphanoise qui apprécie toujours ce petit moment partagé avec ses voisins plus ou moins éloignés.

Le repas de midi toujours élaboré par nos spécialistes s'est bien passé, la météo ayant décidé de nous récompenser de notre ténacité. C'est donc par une après-midi agréable que les enfants ont pu profiter des structures gonflables et du spectacle de clown.

Le repas du soir assuré par le traiteur local Yoan Boitelle a pleinement satisfait les papilles d'une centaine de convives, et c'est ainsi que s'est terminé ce marathon de festivités, nous comblant de satisfaction comme chaque année.

L'automne arrivant, nous avons également organisé un concours de belote le 23 octobre, précédé d'un bon pot au feu. Plus de 70 repas ont été servis et 34 équipes ont joué consciencieusement pour gagner les meilleurs lots…

Et enfin, dernière manifestation, le Noël des enfants de la commune, organisé conjointement avec la municipalité le 17 décembre à la salle des Fêtes. Comme à l'accoutumée, nous avons offert un spectacle, cette année, de la magie ! Les enfants enthousiastes ont pu participer et vérifier qu'il n'y avait pas de triche !!! Les cadeaux sont arrivés avec la jument et sa jeune cavalière Laetitia, tous deux missionnés par le père Noël, qui est arrivé après le spectacle afin de distribuer ces présents aux enfants tous sages.

Nous espérons vous retrouver tous pour de nouvelles manifestations, tout au long de l'année 2022, et nous vous souhaitons une nouvelle année peine d'espoir, de santé et d'amitié.

Association pour la Sauvegarde de la vallée du Dognon et des gorges du Chavanon

ASDC 19 a pour objet la protection des espaces naturels, du patrimoine bâti et des paysages de la vallée du Dognon et des gorges du Chavanon. Depuis 2019, elle est mobilisée contre le projet de parc éolien industriel (8 éoliennes de 180 m) sur le nord de notre commune, initié par la société Aalto Power, rachetée en 2020 par le groupe espagnol Iberdrola.

Nous souhaitons vous informer de l'actualité sur ce sujet, aux plans départemental et local.

Tout récemment, le 26/11, le Conseil Départemental a voté à l'unanimité un moratoire éolien, adressé à madame la Préfète de la Corrèze. Cette décision est motivée par l'inquiétude croissante des Corréziens face au nombre de projets en cours (29) et leurs impacts sur le cadre et la qualité de vie.

Début décembre, les élus du Parc Naturel Régional de Millevaches (dont notre commune fait partie) ont aussi délibéré contre l'implantation d'éoliennes sur son ressort, considérant que les 17 projets en cours (soit 65 éoliennes de 160 à 200m de hauteur), auraient un impact majeur sur le paysage, et ce d'autant plus que le PNR vient d'obtenir le label de réserve internationale de ciel étoilé.

Il récompense une qualité de ciel nocturne exceptionnelle pour l'Europe, qui fait l'objet d'une protection à des fins scientifiques, éducatives et environnementales. La construction de parcs éoliens générant une pollution visuelle nocturne considérable serait en contradiction avec ce label.

Courant juin, le ministère des Armés s'est invité dans le débat en instaurant une nouvelle réglementation qui limite fortement le nombre d'éoliennes dans un périmètre de 70 kms autour des stations de radars militaires, les ondes émises par les éoliennes pouvant impacter l'efficacité des radars. Dès lors, la position de la station radar du Mont Audouze interdirait la plupart des projets éoliens en Corrèze.

Enfin, notre association a participé à la création du collectif Corrèze sans éoliennes, qui regroupe une douzaine d'associations locales. Ce collectif a pour objet de fédérer nos actions vis-à-vis des pouvoirs publics et de porter notre parole auprès des élus et des médias.

Plus près de nous, à Larodde (63), la municipalité avait délibéré favorablement en 2017 pour un projet éolien porté par la société Sameole. Celle-ci ayant été rachetée par ENGIE en 2018, cette délibération n'avait plus de valeur juridique et le nouveau conseil municipal devait à nouveau se prononcer. Le 28 juillet, après consultation de la population, les élus ont finalement voté contre ce projet éolien.

Un évènement inquiétant a été porté à notre connaissance le 10/11, via un reportage de France Bleu Auvergne sur le décès de 152 vaches, en 4 ans, chez un agriculteur installé à quelques centaines de mètres du parc éolien de St Julien Puy Lavèze.

Nous mettrons prochainement en ligne ce reportage sur notre site internet asdc19.org, que nous vous invitons à visiter !

Les décès massifs d'animaux d'élevage près des parcs éoliens est un phénomène qui tend à s'amplifier, en France et en Europe.

Enfin, au sujet du projet sur notre territoire, les élus des trois communes concernées (Saint-Etienne, Aix et Saint-Fréjoux) n'ont plus de nouvelles du promoteur depuis plus d'un an, et les études environnementales ont été stoppées, courant 2020, depuis le rachat par Iberdrola.

Par ailleurs, la protection de notre environnement et de notre bien-être ne se limite pas à ce combat. Tout naturellement, notre association s'intéresse aux chemins de randonnées, à la préservation des forêts, à la biodiversité, aux cours d'eau, au patrimoine bâti remarquable, à tout ce qui constitue ce lien avec la nature que beaucoup nous envient.

Nous vous souhaitons une heureuse année 2022, qu'elle permette à toutes et à tous de mieux vivre dans notre belle région.

La direction collégiale d'ASDC19

Association de pêche de l'étang des prades

En ce début d'année 2022, l'ensemble des membres de l'association de pêche de l'étang des Prades sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux.

L'année passée, toute la commune a été marqué par le décès brutal de Alain LANLY, maire de Saint Etienne aux Clos.

Elu Président de l'association en 1996, Alain a écrit une grande page de l'histoire de la Société de Pêche. Pendant 19 ans, il s'investira dans la gestion du plan d'eau et en 2004 sera à l'origine des travaux de curage et de mise aux normes qui ont fait qu'aujourd'hui, ce lieu soit aussi beau que paisible.

Tous ceux présents lors de travaux d'entretien, concours ou session de pêche se souviennent forcement de bons moments de convivialité et de rigolade avec Alain.

Nous avons une pensée toute particulière pour sa famille et ses proches.

****

L'année 2021 fût encore marquée par un confinement qui nous empêcha une nouvelle fois d'organiser l'assemblée générale ordinaire.

Le bureau reste donc inchangé et se compose ainsi :

PRESIDENT : Sylvain OLLIER

VICE-PRESIDENT : Éric ALAMAN

SECRETAIRE : Hervé MILLIROUX

SECRETAIRE ADJOINTE : Nathalie GALCERA

TRESORIERE : Isabelle BRIQUET

TRESORIER ADJOINT : Robert MICHOUX

GARDE : Sandrine MILLIROUX

Durant l'hiver dernier, la neige tombée en quantité importante a provoqué la chute de plusieurs arbres dans l'étang. Les bénévoles du bureau, aidés d'élus de la commune ont dégagé les berges pouvant ainsi permettre l'ouverture de la pêche le 13 mai.

Comme les années précédentes, de nombreux lâchers de truites ont été effectué tout au long de la saison pour le bonheur des pêcheurs toujours aussi nombreux.

Nous remercions évidement tous ceux qui s'investissent déjà pour la société de pêche et nous serions très heureux d'accueillir de nouvelles personnes afin de nous aider à faire perdurer l'association.

Généalogie

Nos points "Rencontres" Corrèze et Lot vous accueillent

Les illustrations corrézienne sont extraites de l'ouvrage de Robert Mercéron Lemouzi - 1990

Prenez-contact, vous serez toutes et tous bien accueillis...

« d'azur à neuf épis d'or disposés par trois en forme de fleurs de lys posée 2 et 1 »

BRIVE
Accueil Salle 103, ancienne école V.Hugo, 122 rue Pierre Chaumeil
ATTENTION : adresse courrier inchangée : Maison des Associations
genealogie-en-correze@orange.fr - 05 55 24 16 93

« d'or à la croix ancrée de gueules, au franc-canton d'or chargé de deux lions léopardés de gueules, l'un sur l'autre »

VARETZ
Accueil : Foyer Culturel, av du 19 mars 1962
Contact : Christiane Roque
chris.roque@orange.fr - 05 55 84 27 61

« de gueules au loup passant d'or »

LUBERSAC
Accueil : Mairie de Lubersac
Contact : Christian Gallo - Mairie de Lubersac
chrisgallo@sfr.fr - 06 11 71 86 40

« d'azur à deux clés d'argent, adossées, enlacées par l'anneau en pal »

*** ARGENTAT** NOUVEAU
Accueil : Mairie Annexe - Rue Joseph Vachal
Contacts : maurice.faure8@wanadoo.fr - 06 48 19 65 54
aline.saumagne.lefebvre@wanadoo.fr - 05 55 23 24 78

« d'azur à la porte d'or et les bris d'huis de même, accompagnée de trois étoiles aussi d'or, deux en chef et une en pointe »

USSEL
Accueil à la demande
Contact : Suzanne Deshouilleres et Janine Brugière
Respectivement : 05 55 94 11 67 / 06 18 71 57 87

« de gueules au chevron accompagné en chef de deux croix cléchées, vidées et pommelées de douze pièces, et en pointe d'une lyre, tous d'or »

NORD du LOT BALADOU
Accueil : Bibliothèque du Foyer Culturel
Contact : Jean Claude Mazot
jc.mazot@orange.fr - 05 65 37 39 28 - 06 87 69 36 59

« Ecartelé : aux 1er et 4e d'argent à la manufacture de à deux cheminées de sable, au 2e d'azur à la voie ferrée d'argent posée en fasce, au 3e d'azur à la fasce ondée d'argent, le tout enfermé dans une bordure de gueules chargée de huits besants d'or sur le tout, cotice d'or et de gueules »

BIARS SUR CERE
Accueil : Centre Culturel
Contact : Jean Claude Mazot
jc.mazot@orange.fr - id ci-dessus

Compléments d'informations

Renseignements auprès des animateurs - leurs coordonnées figurent ci-dessus.

BRIVE : permanences sur RDV, chaque mardi 14h/16h30- hors dates, RDV possibles
genealogieencorreze.secretariat2@outlook.fr

Ateliers paléographie : de 14h30 à 16h30, au nouveau local, rue P. Chaumeil,
2022 - les vendredis -01/04/-13/05 et 17/06 - 2022

VARETZ : 2 accueils par mois (1 heure de «paléographie» chaque premier samedi du mois)

LUBERSAC : prendre contact

ARGENTAT : les premiers et deuxièmes jeudis de chaque mois de 14h30 à 16h30 *

USSEL : prendre contact

LOT : prendre contact

GÉNÉALOGIE EN CORRÈZE

Association loi 1901 N° W191000550 du 4/02/2014

Avis à nos adhérents et à nos lecteurs

A la suite des décisions adoptées lors de notre assemblée générale 2020 du 7 AVRIL 2021, l'administration de l'association se présente comme suit :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Jean Louis DENTRAYGUES
Vice-présidents : Daniel LEFEBVRE, Maurice FAURE

BUREAU

Jean Louis DENTRAYGUES
Trésorier : Jean-Pierre FAROUX
Secrétaire : Henriette COSTE, Animatrice **Point Rencontres Brive Généalogie**
Secrétaires adjointes : Micheline PERIER, Aline LEFEBVRE, Suzanne DESHOUILLERES
Gestion des Fichiers - RGPD – fichiers "bases" : Daniel LEFEBVRE
Contact "Questions-Réponses" : Aline LEFEBVRE
Bibliothèque : Micheline PERIER
Bulletin Mille et Une Sources : Maurice FAURE, directeur de la publication

ADMINISTRATRICES & ADMINISTRATEURS

Suzanne DESHOUILLERES : Animatrice **Point Rencontres Ussel Généalogie-Haute-Corrèze**
Jean-Claude MAZOT : Animateur **Point Rencontres Quercy-Généalogie**
Christiane ROQUE : Animatrice **Point Rencontres Varetz-Généalogie**
Michèle LAYOTTE : Animatrice **Point Rencontres Brive-Généalogie**
Danièle PAUTY : Initiation à la Paléographie
Cécile GOMES : Gestion des commandes, éditions
Christian GALLO : Administrateur, **recherches auprès des pays étrangers**
Point Rencontres Généalogie Lubersac-Auvézère
Colette DECHAUD : Administratrice
Michel DEDENIS : Administrateur, **Bibliothèque**
Marie ROUDNIANSKY : Administratrice
Janine BRUGIERE : Administratrice
Renée FLORION : Administratrice
Jacqueline DUSART : Administratrice
Pierre PHILIPPOTEAU : Administrateur
Jacques VIGNERON : Administrateur
Jean-Paul ZEHNTER : Administrateur

- Siège social et correspondances postales :
Maison des Associations - Boîte 23
11 Place Jean-Marie Dauzier
19100 BRIVE
- Contacts, accueil, bibliothèque, secrétariat, archives : 122 rue Pierre Chaumeil -19100 BRIVE
05 55 24 16 93
Messagerie : **genealogie-en-correze@orange.fr** / **Site Internet : www.genealogieencorreze.eu**

*Association d'Intérêt Général RJ-2014-62
Direction Générale des Finances Publiques DDFPDC-Tulle le 23 mai 2014
*Agrément au titre de l'Education Populaire et de la Jeunesse n°19/14/349 J
*N° 0922 G 89535 de la commission Paritaire des Publications et Agences de Presse
Bulletin trimestriel N°7/141 achevé d'imprimer en décembre 2021
Presses Numéli BY LBH
63 bis rue Jean Jaurès 03200 VICHY
Dépôt légal 4ème trimestre 2021
Directeur de la publication : Maurice Faure
ISSN : 1155.0783

L'Echo du Dognon

Extrait de Mai 1961

Nos nouvelles

5- Yvette Bonnière et Josette Moulinoux obtiennent le Brevet Sportif Scolaire et le Brevet Sportif Populaire; Yves Cauty qui avait subi l'opération de l'appendicite était dispensé.

9- C'est l'anniversaire de Jean-Louis Malergue,il a I3 ans,est plus grand que le maître,pèse plus que lui;il nous offre des bonbons.

I0-Alba,Blanca,Nadine,nous apprennent la naissance de leur nièce Céline, fille de Riri et de Moncée,ancienne de la coopé.

I2-Un petit chien jaune a suivi Jean-Pierre et Christiane,nous s avons maintenant qu'il a trouvé asile à Bel-Air chez Josiane.

I5-Le maître,convoqué à Tulle pour l' admission en 6ème,annonce qu'il n'y aura pas d'école le I6 et le I7.

I7-Surprise!M.Roux est rentré,il y a de l'école.
Les élèves de la grande classe ont recueilli entre eux 25,60 NF pour le Monument des Déportés.

20-Nous recevons de nos correspondants d'Arras sur Rhône deux cageots de cerises;il y a un peu de déchet,mais nous nous rassasions tout de même 3 fois dans la journée tous les 50. Elles sont vraiment bonnes:charnues et juteuses.Quelle bonne idée ont eue nos amis!Merci à tous.

2I-Grâce à M.Lavergne,nous assistons à la projection de "notre film"tourné par M.Pérol:"Bête comme une oie",sur la prévention des accidents en milieu rural;la salle est pleine à craquer,il faut passer le film deux fois pour que chacun puisse bien se reconnaître.

22- Bal de l'Association des Parents d'élèves:beaucoup de monde aussi.

24-Nous profitons des sandwichs,pains d'épices,gaufrettes,bonbons,que nous n'avons pas pu vendre à la séance de cinéma et au bal.
Des bohémiens stationnent sur"le coudert",deux petites filles viennent à l'école.

29-Christiane O. porte un bouquet de narcisses des prés,Alain L. des nids de guêpes.
Josette,Alba,Joël sont malades.
Il a gelé très fort (-5°environ) pommes de terre et haricots sont perdus partout,des seigles qui avaient mis l'épi comme celui de J.Claude sont perdus aussi;dans les vallons, les feuilles des arbres sont noires, rouges...on pense à un incendie et on se croirait en Automne.C'est un vrai désastre.Restera-t-il un seul fruit? Les prunes sont noires et ratatinées,les cerises tombent une à une.

NOS LINOS

Couverture: JOël
Tracteur : Yves C.
Fleurs : Joël,Claudine
Eglise : Alain L.
Boeuf : Aimé V.